



Quartier Levitt :
**Opération de rénovation des réseaux
d'assainissement eaux usées, des
regards de visite et des conduites de
branchements**

Réunion avec les représentants des AFULs

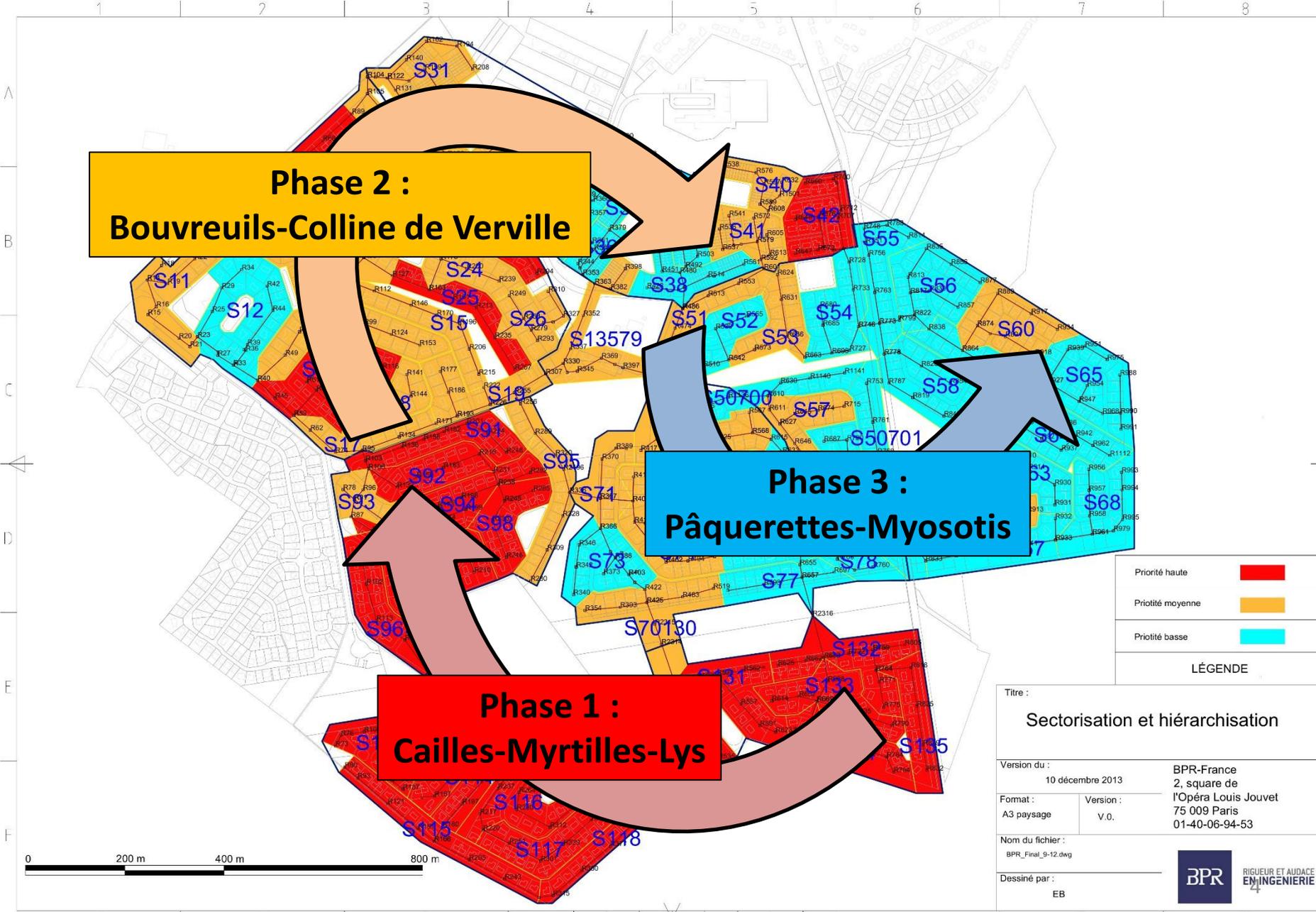
13 Mai 2014

Sommaire

1. Rappel du calendrier et des intervenants
2. Avancement du projet
3. Mise en conformité des boîtes de branchements
4. Point administratif
5. Perspectives

1. Rappel du calendrier et des intervenants

Déploiement sur la zone



**Phase 2 :
Bouvreuil-Colline de Verville**

**Phase 3 :
Pâquerettes-Myosotis**

**Phase 1 :
Cailles-Myrtilles-Lys**

Priorité haute	■
Priorité moyenne	■
Priorité basse	■
LÉGENDE	

Titre :
Sectorisation et hiérarchisation

Version du : 10 décembre 2013

Format : A3 paysage

Version : V.O.

Nom du fichier : BPR_Final_9-12.dwg

Dessiné par : EB

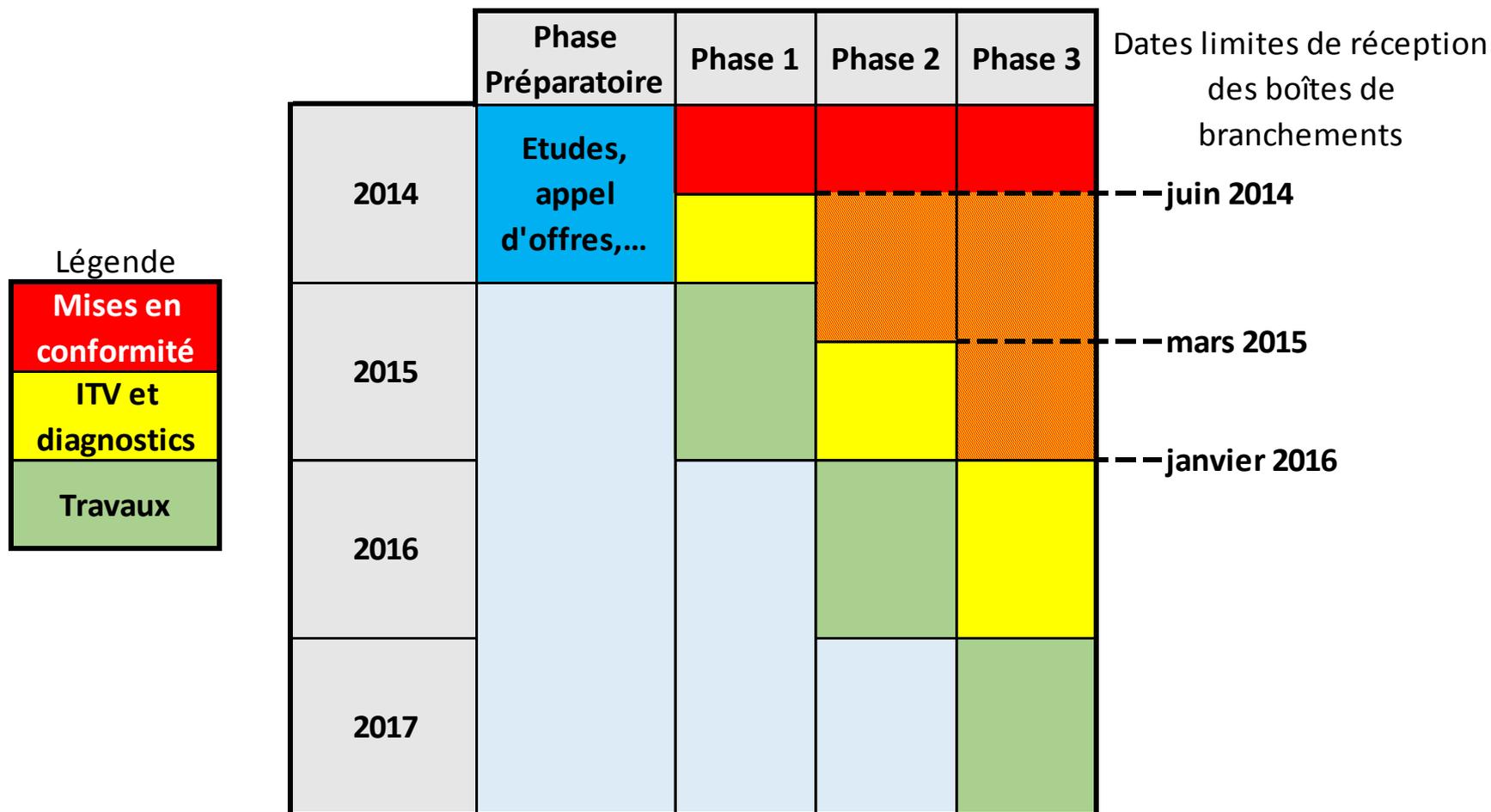
BPR RIGUEUR ET AUDACE
EN INGENIERIE

BPR-France
2, square de
l'Opéra Louis Jouvet
75 009 Paris
01-40-06-94-53

Calendrier présenté en décembre

Phase préparatoire (1 an) :

études, diagnostic des secteurs prioritaires et passation des marchés



• Phases travaux (3 ans) :

réhabilitation des secteurs analysés, réaménagement paysager des secteurs terminés et, en parallèle, diagnostics des secteurs suivants

Intervenants

- **SIARCE**
 - Maîtrise d'Ouvrage
- **BPR France**
 - Maîtrise d'œuvre
 - Etudes de conception
 - Suivi de chantier
- **AESN**
 - Subventions indispensables
- **SEE**
 - Exploitant
- **SARP-SNAVEB**
 - Prestataire d'ITV et curage



SOCIÉTÉ DES EAUX
DE L'ESSONNE



2. Avancement du projet

- Diagnostic réseau : **Printemps 2014 / 2015 / 2016**

- Curage (société SARP-SNAVEB)
- Inspection TéléVisée (ITV)



- **Visites parcellaires : Printemps - Automne 2014**

- Diagnostic des regards
- Recensement des contraintes d'accès



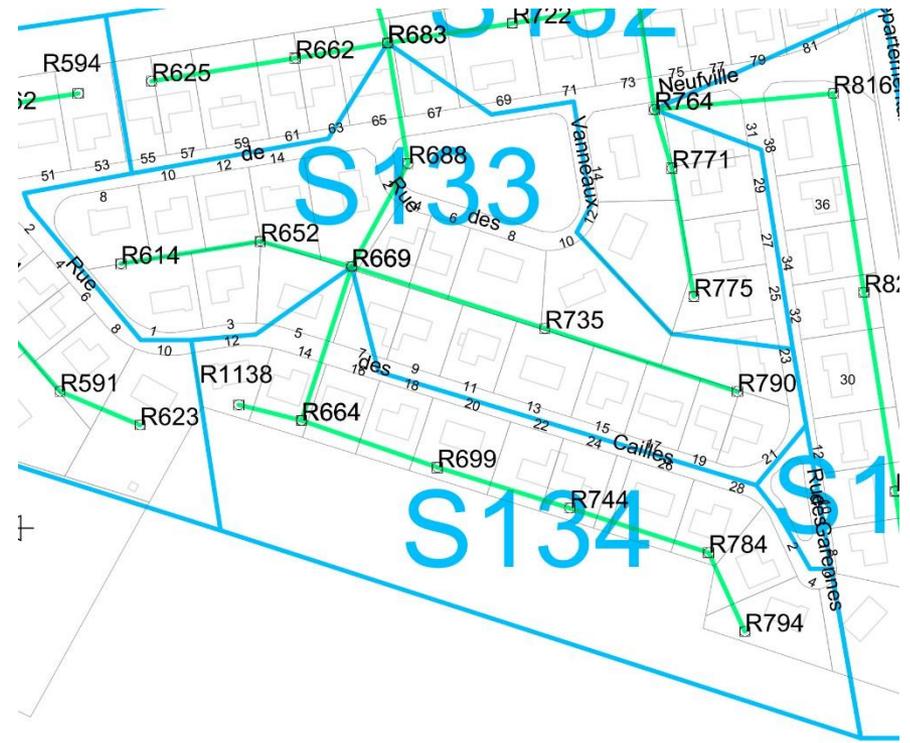
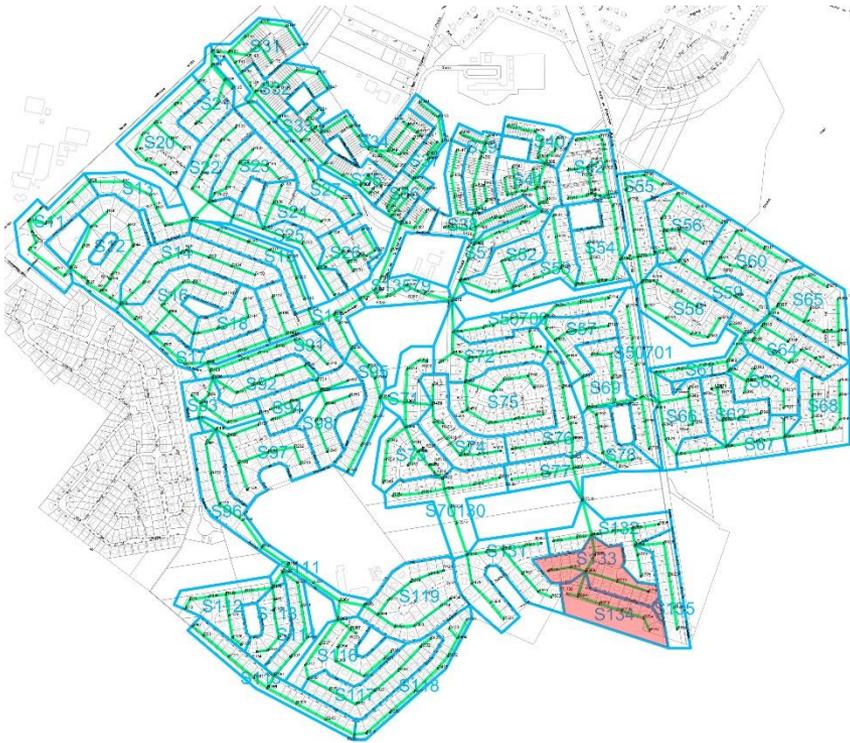
- **Information aux riverains : immédiat**

- Campagne d'affichage
- Courrier
- Accréditation

Initialisation

Fin mai 2014

- 2 secteurs pilotes (AFUL Cailles)
 - Secteurs 133 et 134 : 1^{ère} commande ITV-Curage



3. Mise en conformité des boîtes de branchements

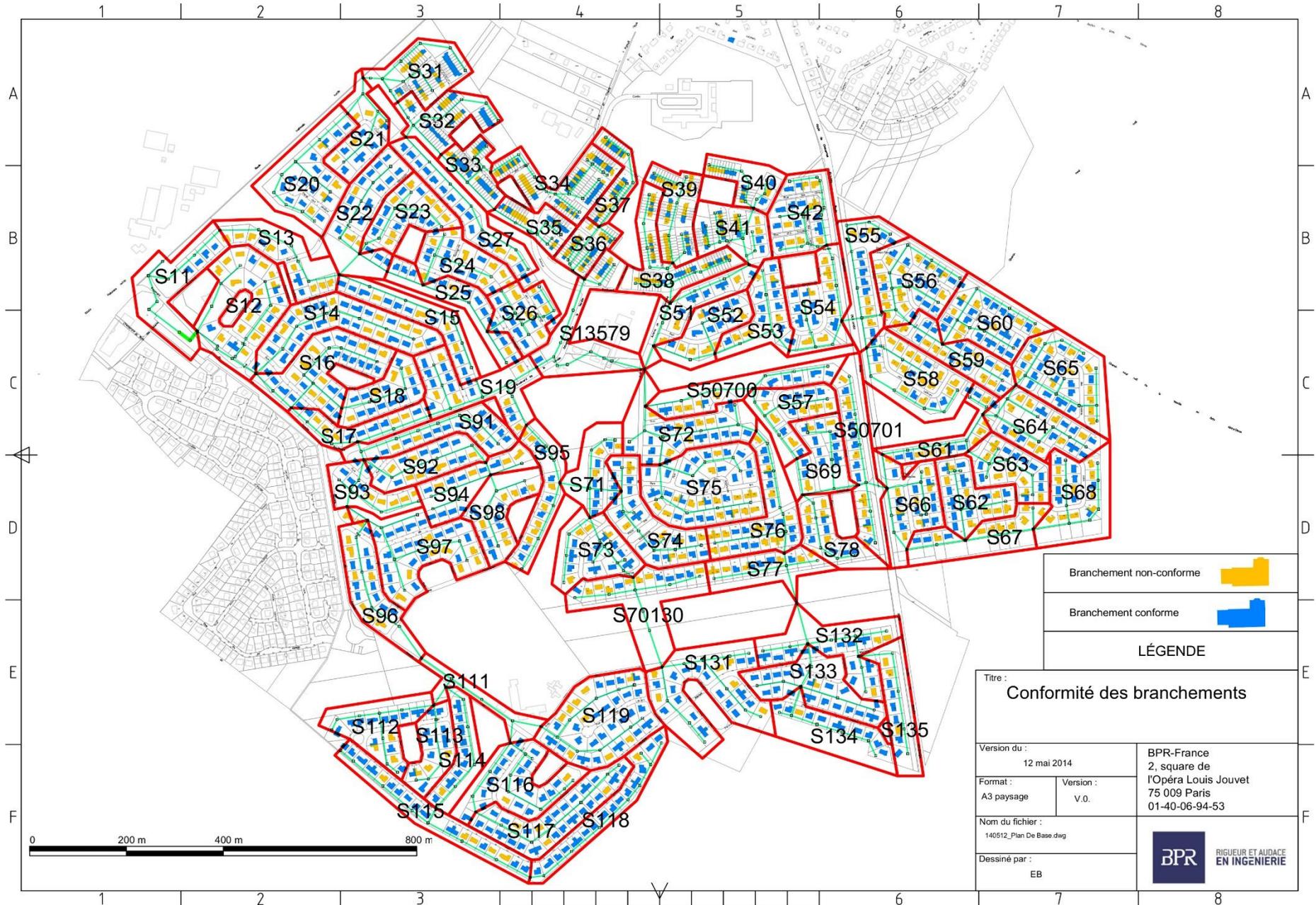
Rappel de l'utilité

- **Branchement passé en domaine public**
 - Préalable pour que les interventions de maintenance deviennent prises en charge par le SIARCE et l'exploitant
- **Diagnostic par ITV**
 - Insertion du matériel d'inspection
- **Mesure environnementale et sanitaire**
 - Indispensable pour un financement AESN
 - Utilisation pour l'exploitation
 - Débouchages d'urgence
 - Entretien et maintenance du réseau

État au 12/05/2014

AFUL	Nombre parcelles	Dont conformes	Conformités à faire	Taux de conformité
Les Cailles	82	71	11	86,59%
Les Myrtilles	172	143	29	83,14%
Les Lys	136	86	50	63,24%
Les Bouvreuils	284	192	92	67,61%
La Colline de Verville	406	200	206	49,26%
Les Pâquerettes	196	119	77	60,71%
Les Myosotis	364	207	157	56,87%
TOTAL	1640	1018	622	
Moyenne				66,77%

État au 12/05/2014



Points sensibles

- **AFUL Lys**
 - Date limite de réception : dans 6 semaines
 - 50 conformités à valider
- **AFULs Cailles et Myrtilles**
 - Date limite de réception : dans 6 semaines
 - Bonnes avancées mais encore 11 (C) et 29 (M) réceptions à prononcer
- **AFULs Colline de Verville et Myosotis**
 - Un effort à poursuivre dans les prochains mois

4. Point administratif

Servitudes

- **Règlements des AFULS** (fournis par les présidents d'AFULs dans le cadre de la suppression de la ZAC) > extrait

« Chaque lot de l'ensemble immobilier [...] devra souffrir les servitudes de passage, d'entretien et de réfection de tous les réseaux souterrains (eaux potable, usées, pluviales, [...]) qui pourront être utiles à l'un ou l'autre des fonds [...].

*En conséquence, tout propriétaire devra obligatoirement laisser **libre accès** au personnel des services gestionnaires de chacun de ces réseaux et branchements et ne pourra **jamais s'opposer à l'ouverture éventuelle de tranchées** pour une vérification, une réparation ou tout autres travaux [...] »*

Servitudes

- **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** (délibération du 27/09/2013)
 - 2 documents à prendre en compte :
 - **Tableau des servitudes fourni par le préfet** dans le porté à connaissance « *servitudes relatives à la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement* » avec renvoi aux annexes sanitaires pour la localisation,
 - **Annexes sanitaires** comportant le plan des réseaux d'assainissement sur l'ensemble de la commune de Mennecy y compris la zone des Levitt.

Servitudes



Le SIARCE peut procéder :

- aux études (diagnostic, ITV, visites,...),
- aux travaux,
- à toute autre intervention de terrain nécessaire pour la rénovation des réseaux EU du village Levitt

Sans passer de conventions de servitudes spécifiques avec les riverains.

En s'appuyant sur :

- les règlements des AFULs,
- le PLU.

5. Perspectives

Suivi de l'opération

- Mise en place d'une **réunion d'échange périodique** pouvant regrouper :
 - les représentants des AFULs,
 - le SIARCE,
 - le maître d'œuvre.
- Un travail **d'information des riverains** :
 - courrier, accréditation,
 - panneaux d'affichage,
 - représentants d'AFULs : relais importants.
- Un effort à poursuivre pour la **mise en conformité des boîtes de branchements** :
 - remise en séance d'une liste/AFUL, avec les coordonnées des parcelles dont les conformités restent à réceptionner.